CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la troisième (3e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-troisième (53e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 15 novembre 2022, à 17 h 30, à la salle André-Surprenant.

Présents :	M. Michael Averill	
	Mme Mirelle Beaudet	
	M. Denis Bertrand	
	M. Alain Bissonnette	
	Mme Caroline Boyer	
	Mme Marie-Christine Busque	
	M. Frédéric Demers	
	Mme Nathalie Honoré	
	Mme Nadine Le Gal	
	Mme Josée Longchamp	
	Mme Geneviève Longpré (à distance)	
	Mme Julie Paquette	
	Mme Carmen-Gloria Sanchez	
	Mme Isabelle Sauvé	
	Mme Patricia Tremblay	
Invités :	M. François Adam, directeur général	Institut du véhicule innovant
	M. Alain Aubuchon, directeur	Direction de la vie étudiante
	M. Ando Ballaman, gestionnaire administratif	Direction générale
	Mme Marie-Claude Bélanger, chargée de projet	Centre de développement des composites du Québec
	Mme Isabelle Côté, vice-présidente	Commission des études Enseignante au département de philosophie
	M. Luc De Pessemier, coordonnateur Service des finances	Direction des finances et de l'approvisionnement
	Mme Chantal Henri, directrice	Direction des ressources humaines
	M. Stéphane Gauthier, directeur	Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
	M. Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources matérielles
	Mme Cristina Telcian, directrice	Direction des finances et de l'approvisionnement
Excusés :	Mme Sydney Darmana	
	M. Adel El Zaïm	

	M. Marc-Antoine Lachance	
Absent :	--	
Secrétaire :	Mme Diane Bournival, secrétaire générale	Secrétariat général et affaires juridiques

03.01 Accueil et présentation d'une délégation provenant du Mali

En l'absence du président, M. Marc-Antoine Lachance, c'est Mme Carmen-Gloria Sanchez qui préside l'assemblée. Elle souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux invités. Mme Sanchez présente ensuite les membres de la délégation malienne qui se trouve au Collège pour la semaine, dans le cadre du projet CLEFS (Communautés locales d'enseignement pour les femmes et les filles en santé). L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès des adolescentes et des femmes aux services de santé par l'optimisation de la qualité des formations offertes aux professionnels de la santé et l'augmentation du nombre de personnes formatrices sensibilisées à l'égalité des genres. MM. Diallo et Togo, respectivement directeur général et directeur pédagogique de l'Institut national de formation en sciences de la santé, assisteront à la séance du conseil.

03.02 Adoption de l'ordre du jour

Le quorum est constaté et la présidente déclare l'assemblée ouverte. Mme Sanchez demande ensuite aux membres s'ils ont des modifications ou ajouts à proposer à l'ordre du jour présenté. Une modification est demandée, soit de déplacer le point 03.15 après la présentation du rapport financier (03.09) et d'ajouter au point divers : Vitrine technologique au QGDA.

	Ordre du jour	Temps suggéré (minutes)
03.01	Accueil et présentation d'une délégation provenant du Mali	5
03.02	Adoption de l'ordre du jour	5
03.03	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	
03.04	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 octobre 2022	5
03.05	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 octobre 2022	5
03.06	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15
03.07	Rapport de la commission des études tenue le 2 novembre 2022 (invitée : Isabelle Côté)	5

03.08	Résolution – Attestation d'études collégiales (AEC) en Intégration à la profession infirmière au Québec (CWA.00) (invité : Pierre-Luc Tremblay)	20
03.09	Résolution — Rapport financier annuel au 30 juin 2022 du Cégep de Saint-Jérôme	30
03.10	Résolution — État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2022 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)	10
03.11	Résolution - Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 30 juin 2023	5
	PAUSE	
03.12	Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2022 et rapport annuel 2021-2022 de l'Institut du véhicule innovant (IVI) (invité : François Adam)	15
03.13	Résolution - Rapport annuel d'activités 2021-2022 du Cégep de Saint-Jérôme	10
03.14	Résolution - Rapport annuel 2021-2022 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Marie-Claude Bélanger)	10
03.15	Résolution — Plan de travail 2022-2023 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) (invitée : Marie-Claude Bélanger)	10
03.16	Résolution — État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2022 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)	10
03.17	Résolution – Convention de gestion du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en transport innovant	10
03.18	Informations et divers : • Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier • Vitrine technologique au QGDA	10
03.19	Levée de la séance	

Mme Julie Paquette, appuyée par Mme Josée Longchamp, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 novembre 2022, et ce, avec les modifications proposées. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.03 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

03.04 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 octobre 2022

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Mme Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

M. Michael Averill, appuyé par M. Alain Bissonnette, propose :

> « d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 octobre 2022, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.05 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 octobre 2022

Point 2.14 : à la suite de l'adoption de la modification de la structure institutionnelle, il y a eu l'affichage du nouveau poste, et le comité de sélection s'est réuni pour la sélection des candidats et les entrevues. L'étape des tests psychométriques reste à franchir avant l'embauche de la personne qui occupera ce nouveau poste.

03.06 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

- **Présidence**

En l'absence de la présidence, aucun rapport n'est transmis.

- **Direction générale**

Mme Nadine Le Gal rappelle que le délai de production du rapport financer annuel (RFA) a été devancé de deux (2) semaines par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES), ce qui fait que cette séance est plus rapprochée qu'habituellement.

Même si son rapport a été préalablement déposé, la directrice générale attire l'attention des membres sur certaines rencontres auxquelles elle a participé :

– **Comité directeur coalition Santé Laurentides :** rencontre avec le CISSS et le ministre de la Santé pour discuter des enjeux de santé dans la région.

– **Présidence du conseil des directions générales avec Bernard Tremblay, PDG de la Fédération des cégeps :**

- Rencontre avec Mme Pascale Déry, nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, pour faire connaissance et discuter du réseau et de ses besoins. Une autre rencontre aura lieu dans le cadre du processus de la préparation du budget du gouvernement du Québec afin de discuter des demandes prébudgétaires;
- Discussion avec le Dr Guy Breton**,** ancien recteur de l'Université de Montréal, qui dit avoir beaucoup d'affection pour le réseau collégial et y travaillera pour remettre son rapport sur le développement de nouveaux programmes conduisant au diplôme d'études collégiales.

– **Partenaires :** discussion avec le CISSS sur le démarrage d'une cohorte en *Soins infirmiers* 180.B0 et l'enjeu relatif à la libération des travailleuses pour qu'elles puissent suivre la formation. Afin de remédier au problème, une plus petite cohorte sera formée. Le défi, si on veut combler les besoins de main-d'œuvre, c'est certes la formation, mais surtout l'accès à celle-ci.

– **CDCQ :** Mme Janic Lauzon reviendra progressivement de son arrêt de travail à compter de la fin novembre. C'est une belle nouvelle.

– **Quartier général de l'audace (QGDA) :** a été l'objet d'un article dans le Journal de Montréal.

La directrice générale a déposé le rapport suivant, qui est plus exhaustif.

Participation à des conseils d'administration et comités externes :

- Comité exécutif et conseil d'administration de l'Institut du véhicule innovant;
- Conseil d'administration du Musée d'art contemporain des Laurentides (présidence);
- Comité directeur de la Coalition Santé Laurentides;
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Assemblée des commissaires de la Commission des services juridiques;
- Assemblée générale de Projet d'éducation entrepreneuriale au collège;
- Assemblée générale annuelle de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Assemblée générale de la Fédération des cégeps;
- Comité directeur;
- DG info;
- Première rencontre avec Mme Pascale Déry, nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et son équipe de cabinet;

- Rencontre entre la Fédération des cégeps et le Dr Guy Breton, ancien recteur de l'Université de Montréal : mandat pour le développement de nouveaux programmes conduisant au diplôme d'études collégiales.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec M. Antoine Trahan, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CISSS des Laurentides : programme *Soins infirmiers* (auxiliaires) (180.B0);
- Rencontre avec M. Bertrand Demurger, chef d'établissement, Lycée professionnel Portes de Chartreuse (France);
- Congrès annuel du Regroupement des cégeps et collèges francophones du Canada.

Participation à des comités internes :

- Rencontres du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Réunions hebdomadaires avec l'équipe du Centre de développement des composites du Québec (en raison de l'absence de Mme Janic Lauzon);
- Comité directeur de la recherche;
- Comité d'audit et des finances.

Participation à des rencontres diverses :

- Rencontre avec l'exécutif du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme : communications et pratiques rédactionnelles;
- Rencontre de codéveloppement avec les directions générales du Collège Ahuntsic et du Cégep du Vieux Montréal;
- Cérémonie de remise des diplômes aux enseignantes et enseignants ayant terminé une formation des programmes de perfectionnement crédités d'ordre universitaire en enseignement collégial (Performa);
- Journée d'entrevues pour le recrutement de la nouvelle direction des communications et des ressources informationnelles.

Participation à une formation :

- Troisième rencontre de coaching en agilité organisationnelle avec les cadres de la Direction générale, du Secrétariat général et affaires juridiques et du Service des communications et du recrutement.

Participation à des événements médiatiques :

- Sans objet

➢ Direction des études

Mme Patricia Tremblay, directrice des études, a déposé le rapport transcrit ci-après. Elle souligne certaines activités, notamment :

– **Comité pour les Bourses Parcours :** la directrice des études siège au comité des bourses Parcours pour la mobilité étudiante qui visent à aider financièrement les étudiantes et étudiants qui choisissent d'étudier dans un cégep éloigné. Le MES a proposé d'y intégrer le Centre collégial de Mont-Laurier (CCML), et une somme de 255 000 $ devrait être allouée pour les personnes qui répondront aux critères.

– **Lycées français :** accueil de M. Bertrand Demurger, chef d'établissement du Lycée professionnel Portes de Chartreuse (France), près de Grenoble, avec qui il y a eu des discussions sur des cours à la carte ou la double diplomation dans le programme TGER.

– **Rencontres :** une première rencontre a eu lieu avec le Cégep Gérald-Godin ainsi qu'avec l'Université nationale de la Plata en Argentine pour discussions ou partenariat.

– **Portes ouvertes :** le Collège a reçu la visite de 3 248 personnes. Ce record devrait se traduire par une hausse des demandes d'admission. Au CCMT, il y a eu 247 personnes, alors qu'avant, quand l'établissement recevait 80 personnes, c'était énorme. Les portes ouvertes du Centre collégial de Mont-Laurier auront lieu à la fin de novembre.

– **Diplôme Performa :** remis à plusieurs enseignantes et enseignants.

Voici le rapport déposé par la directrice des études :

Participation à des conseils d'administration et comités externes :

- Entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (EIGL);
- Coopsco des Laurentides;
- AGA de Collecto.

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Commission des affaires pédagogiques;
- Commission des ressources informationnelles.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Comité académique du Pôle en enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Université du Québec en Outaouais (UQO) à Saint-Jérôme;
- Ville de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec le CISSS des Laurentides;
- Rencontre avec la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut pour la mise en place du programme *Physiothérapie* au CCMT.

Participation à des comités internes :

- Rencontre du personnel d'encadrement;
- Comité de gestion immobilière;
- Comité directeur de la réussite;
- Comité de gestion des risques en matière de recherche;
- Comité de sécurité de l'information;
- Comité exécutif;
- Comité de direction;
- Régie des études;
- Commission des études;
- Rencontre des responsables de la coordination de départements et de programmes.

Formation

- Rencontre avec Mme Catherine-Julie Charrette, coach agile;
- Webinaire sur le comptoir de données du Système intégré de gestion en ressources informationnelles (SIGRI);
- Formation sur la gestion à distance avec l'ensemble des cadres.

Entrevues et participation à des événements :

- Rencontre des conseillers d'orientation et conseillers en information scolaire et professionnelle (CO/CISEP) de Saint-Jérôme;
- Cérémonie des retraités;
- 50e anniversaire du SRAM;
- Célébration des 25 ans de Collecto;
- Inauguration du QGDA.

03.07 Rapport de la commission des études tenue le 2 novembre 2022

Mme Isabelle Côté, vice-présidente de la commission des études (CÉ), précise que la composition du sous-comité de révision du règlement no 16 a été adoptée et que le mandat a été défini. Un avis favorable a été donné au sujet du programme *Intégration à la profession infirmière, volet international*. Elle mentionne que certaines enseignantes ont émis des réserves et inquiétudes, car à Mont-Laurier, en plus d'offrir le programme 180.B0 conduisant au DEC en *Soins infirmiers*, on ajoute cette AEC, dans un contexte de difficulté de recrutement d'enseignantes et enseignants et de disponibilité limitée des milieux de stage. L'enseignement à distance ne peut être une solution, donc, si cela se révèle problématique, on demande un retour à la commission des études.

03.08 Résolution – Attestation d'études collégiales (AEC) en *Intégration à la profession infirmière au Québec* (CWA.00)

M. Stéphane Gauthier, directeur de la formation continue, services aux entreprises et international (FCSEI) décrit cette nouvelle AEC, le contexte du profil de sortie des diplômés, en passant par la structure du programme. Parmi les 20 personnes inscrites, certaines arriveront seules, d'autres en couple et il y a aussi quelques familles. La directrice du campus de Mont-Laurier est impliquée et le soutien de la communauté est attendu.

CONSIDÉRANT qu'une pénurie importante de personnel infirmier est constatée au nord de Saint-Jérôme, en particulier dans les Hautes-Laurentides;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC) en Intégration à la profession infirmière au Québec (recrutement international) est soutenue par une concertation interministérielle du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le programme (AEC CWA.00) s'adresse exclusivement au personnel infirmier diplômé hors Québec et recruté à l'international;

CONSIDÉRANT que le programme permet au personnel infirmier de se préparer à l'exercice de la profession infirmière au Québec, qu'il s'inscrit dans le champ de pratique défini à l'article 36 de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* (chapitre I-8) et permet d'accéder à l'examen de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec afin d'obtenir un permis d'exercice de la profession;

CONSIDÉRANT que le programme a été élaboré par le Cégep du Vieux Montréal qui détient l'expertise auprès de cette population étudiante et que ce dernier offrira le soutien pédagogique pour la mise en œuvre de l'attestation d'études collégiales (AEC) par le Centre collégial de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable le 2 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme est présenté par la Direction de la formation continue, service aux entreprises et international.

Mme Mirelle Beaudet, appuyée par Mme Marie-Christine Busque, propose :

> « d'adopter le programme d'attestation d'études collégiales en Intégration à la profession infirmière au Québec – recrutement international (AEC CWA.00), tel qu'il a été présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international. »

CA 14 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.09 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2022 du Cégep de Saint-Jérôme

Mme Nadine Le Gal mentionne que le comité d'audit et des finances (CAF) s'est réuni la semaine dernière en présence des représentants de l'auditeur indépendant. Mme Caroline Boyer, membre de ce comité, précise que les rapports et les états financiers ont été présentés et les membres ont pu poser toutes leurs questions. Mme Le Gal rappelle que c'est un rapport sans réserve et qu'il y a un excédent des produits sur les charges, ce qui est très positif.

Mme Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, se dit heureuse de pouvoir faire la présentation en vue du dépôt des documents au MES qui aura lieu ce soir, si la résolution est adoptée. Cette date devancée de dépôt du RFA et l'absence de trois (3) personnes de l'équipe ont mis beaucoup de pression, mais l'équipe a accompli un travail colossal, et elle la remercie. Elle présente ensuite les faits saillants des différents rapports et des états financiers, en expliquant les grands écarts.

CONSIDÉRANT les obligations prévues à l'article 27 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a dûment mandaté la firme Bourassa Boyer inc., auditeur indépendant, pour procéder à l'audit de ses états financiers annuels;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le Guide d'application des principes comptables généralement reconnus destinés aux collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant produit et présenté par la firme Bourassa Boyer inc. mentionne que les états financiers au 30 juin 2022 ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et ont donné lieu au présent rapport financier annuel;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds total accumulé date du 30 juin 2021 était de 5 661 348 $, comprenant un solde de fonds affecté de 5 100 000 $ et un solde de fonds non affecté de 561 348 $;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 montre un excédent des revenus par rapport aux charges de 842 972 $;

CONSIDÉRANT le remboursement des emprunts autofinancés de 272 512 $ et l'acquisition des immobilisations de 4 194 615 $, dont une utilisation des soldes affectés de 4 072 977 $ durant l'année 2021-2022;

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement recommande d'affecter la somme de 500 000 $ du solde de fonds au *Plan directeur immobilier* pour la réalisation future de celui-ci;

CONSIDÉRANT que si cette affectation de fonds a lieu, le solde de fonds accumulé non affecté au 30 juin 2022 sera de 510 170 $;

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'audit et des finances se sont réunis le 7 novembre dernier et qu'ils recommandent unanimement au conseil d'administration d'adopter le rapport financier annuel 2021-2022 avec les documents s'y rapportant et de procéder à l'affectation du solde de fonds précisée ci-dessus;

CONSIDÉRANT que la présentation du rapport financier annuel 2021-2022 du Collège par Mme Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

M. Frédéric Demers, appuyé par Mme Julie Paquette, propose :

« - d'entériner pour l'exercice terminé le 30 juin 2022, les documents suivants :

- le rapport financier annuel du Collège, au 30 juin 2022, comprenant l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la situation financière et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes complémentaires;
- les annexes (1 à 6) du rapport financier annuel;
- le rapport de l'auditeur indépendant;

et ce, tels qu'ils ont été présentés par la Direction des finances et de l'approvisionnement.

- d'affecter un montant de 500 000 $ du solde de fonds accumulé au *Plan directeur immobilier* du Collège, et ce, afin de permettre d'effectuer de futurs aménagements et projets. »

CA 15 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.10 Résolution – État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2022 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a dûment confié, aux termes d'une résolution, à la firme Bourassa Boyer inc., auditeur indépendant, l'audit de ses états financiers;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le Guide

d'application des principes comptables généralement reconnus destinés aux collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats des activités de financement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) fait partie intégrante du rapport financier annuel du Collège;

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant produit par la firme Bourassa Boyer inc. mentionne que cet état des résultats a été préparé conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats a été produit pour permettre au Collège de se conformer aux mécanismes de reddition de compte prévus à l'annexe R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats est présenté aux membres du conseil d'administration par Mme Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

Mme Isabelle Sauvé, appuyée par Mme Caroline Boyer, propose :

> « d'entériner, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2022, l'état des résultats des activités de financement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), faisant partie intégrante du rapport financier annuel du Collège, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

CA 16 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.11 Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 30 juin 2023

CONSIDÉRANT que le Service de l'approvisionnement a procédé, en 2019, à un appel d'offres public basé sur les critères du plus bas prix conforme, pour les services d'une firme d'auditeur indépendant, afin de procéder à l'audit de son rapport financier annuel, et ce, pour les cinq (5) prochains exercices financiers;

CONSIDÉRANT que le contrat a été octroyé à la firme Bourassa Boyer inc.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023, tel que prescrit à l'article 26.3 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général de professionnel*;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances, lors de la réunion tenue le 7 novembre dernier, a unanimement recommandé la nomination de la firme Bourassa Boyer inc. à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023;

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement recommande également de nommer la firme Bourassa Boyer inc. à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023.

Mme Patricia Tremblay, appuyée par Mme Marie-Christine Busque, propose :

> « de nommer la firme Bourassa Boyer inc. à titre d'auditeur indépendant afin que cette dernière procède à l'audit des livres et comptes du Collège et produise les rapports de l'auditeur indépendant ainsi que les autres documents prescrits, et ce, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2023. »

CA 17 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PAUSE

03.12 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2022 et rapport annuel 2021-2022 de l'Institut du véhicule innovant

M. François Adam, directeur général, souligne les faits saillants, figurant autant dans le rapport financier annuel que dans le rapport des activités de l'IVI. Il précise que l'aménagement dans le nouveau bâtiment devrait occasionner une baisse des revenus, car il y aura beaucoup de temps consacré à l'adaptation et au démarrage du nouvel atelier.

Rapport financier annuel au 30 juin 2022

CONSIDÉRANT que les états financiers de l'Institut du véhicule innovant (IVI) ont été audités par la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant, pour la période allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 et qu'ils sont contenus dans le rapport financier annuel de l'IVI;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier annuel a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration de l'IVI lors de la réunion tenue le 7 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que rapport financier annuel de l'IVI permet au Collège de se conformer aux mécanismes de reddition de comptes prévus à l'annexe R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier annuel, comprenant le rapport de l'auditeur, les notes complémentaires ainsi que les autres renseignements concernant les produits, l'exploitation et l'administration, est présenté au conseil d'administration par M. François Adam, directeur général de l'IVI.

Rapport annuel 2021-2022

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

CONSIDÉRANT que le rapport annuel doit être également acheminé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) aux fins de reddition de comptes;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel été adopté, à l'unanimité, par le conseil d'administration de l'IVI lors de sa réunion ordinaire tenue le 7 novembre 2022;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour l'IVI, la circulation de ces documents étant limitée aux personnes concernées au MES et du MEIE;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2021-2022 est présenté au conseil d'administration par M. François Adam, directeur général de l'IVI.

M^me^ Mirelle Beaudet, appuyée par M. Michael Averill, propose :

« d'entériner, pour l'exercice terminé les documents de l'Institut du véhicule innovant (IVI) suivants :

- le rapport financier annuel de la période allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 comprenant le rapport de l'auditeur, les notes complémentaires ainsi que les autres renseignements concernant les produits, l'exploitation et l'administration;

- le rapport annuel d'activités 2021-2022;

et ce, tels qu'ils ont été présentés par la Direction générale de l'IVI. »

CA 18 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.13 Résolution – Rapport annuel d'activités 2021-2022 du Cégep de Saint-Jérôme

M. Ando Ballaman, gestionnaire administratif à la Direction générale, rappelle qu'il s'agit d'une obligation du Collège. Les éléments essentiels s'y retrouvent, dont le bilan annuel des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique. Il porte à l'attention des membres le fait que les données relatives à la cible d'attribution de l'effectif ne sont pas encore disponibles, car le MES ne les a pas envoyées.

CONSIDÉRANT les obligations prévues dans la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* dont celle qui stipule, que chaque cégep doit produire un rapport annuel d'activités et l'acheminer au ministre de l'Enseignement supérieur (MES);

CONSIDÉRANT que l'article 27.1 de la loi susmentionnée précise « [qu'un] collège doit, au plus tard le 1er décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique »;

CONSIDÉRANT que le niveau de l'effectif de l'année financière 2021-2022 du gouvernement n'a pas encore été confirmé par le MES, et que lorsque l'information sur la cible établie par le Conseil du Trésor sera transmise, la section 2.1 du rapport d'activités sera complétée et un suivi sera effectué;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités 2021-2022 du Collège, lequel contient les éléments obligatoires et prescrits, est présenté aux membres du conseil d'administration par Mme Nadine Le Gal, directrice générale et M. Ando Ballaman, gestionnaire administratif.

M. Michael Averill, appuyé par Mme Josée Longchamp, propose :

> « d'entériner le rapport annuel d'activités 2021-2022 du Collège, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale, afin qu'il soit acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le délai prescrit, avec le suivi qui sera effectué. »

CA 19 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.14 Résolution – Rapport annuel 2021-2022 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

Mme Marie-Claude Bélanger, chargée de projet, énumère les principales réalisations, les objectifs et les défis contenus dans le rapport annuel 2021-2022 et le plan de travail 2022-2023 du CDCQ.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie, de l'Innovation et l'Énergie (MEIE);

CONSIDÉRANT que ce rapport annuel répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et qu'il ne constitue pas un outil de promotion pour le Centre de développement des composites du Québec, sa diffusion étant limitée aux personnes concernées au MES et au MEIE;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2021-2022 est présenté au conseil d'administration par Mmes Nadine Le Gal, directrice générale du Collège et Marie-Claude Bélanger, chargée de projet du CDCQ, dans le délai prescrit.

M. Michael Averill, appuyé par M. Alain Bissonnette, propose :

> « d'entériner le rapport annuel d'activités 2021-2022 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du Collège et une chargée de projet du CDCQ à des fins de diffusion, selon les exigences de l'annexe R102, au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). »

CA 20 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.14 Résolution – Plan de travail 2022-2023 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), aux fins de reddition de comptes, doivent produire annuellement certains documents, dont leur plan de travail;

CONSIDÉRANT que le CDCQ a présenté le plan de travail 2022-2023 à son comité scientifique et que ce dernier a donné son appui audit plan de travail;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du Régime budgétaire et financier des cégeps, le plan de travail annuel des CCTT doit être approuvé par le conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE);

CONSIDÉRANT que le plan de travail 2022-2023 du Centre de développement des composites du Québec est présenté au conseil d'administration par Mmes Nadine Le Gal, directrice générale du Collège et Marie-Claude Bélanger, chargée de projet du CDCQ.

M. Frédéric Demers, appuyé par M. Michael Averill, propose :

> « d'entériner le plan de travail 2022-2023, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale du Collège et une chargée de projet du CDCQ à des fins de diffusion, selon les exigences de l'annexe R102, au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). »

CA 21 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.16 Résolution – Convention de gestion du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en transport innovant

Mme Diane Bournival, secrétaire générale, rappelle que la gestion du CCTT en transport avancé du Collège a été confiée à l'Institut du véhicule innovant en 2015 et que les activités du CCTT se sont considérablement accrues. Cette convention devait donc être mise à jour. Elle donne également les grandes lignes de la convention d'utilisation des locaux qui sera signée entre l'IVI et le Collège, pour le nouvel immeuble du Collège, mis à la disposition de l'IVI.

CONSIDÉRANT que l'Institut du véhicule innovant (IVI) a été constitué en personne morale le 19 janvier 2015 sous l'autorité de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* et que le Cégep de Saint-Jérôme (Collège) a grandement contribué à la naissance et au développement de l'IVI;

CONSIDÉRANT que, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 17.2 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, R LRQ chapitre C-29 (la « Loi »), le Collège a reçu en juillet 2002 l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « MELS » devenu le ministère de l'Enseignement supérieur [« MES »]) lui permettant de mettre en place un centre collégial de transfert de technologie exerçant des activités de recherche appliquée, d'aide technologique à l'entreprise et d'information dans le domaine du transport avancé (le « CCTT »);

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de 2e alinéa de l'article 17.2 de la Loi, le Cégep désire confier à l'IVI la gestion administrative et opérationnelle de son CCTT selon les modalités et conditions ci-après décrites;

CONSIDÉRANT que l'IVI compte comme principal objet d'assurer la gestion du Centre collégial de transfert technologique en transport avancé du Collège;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle infrastructure a été construite afin que l'IVI puisse y installer ses laboratoires, ateliers et bureaux et que l'IVI l'occupe depuis juillet 2022;

CONSIDÉRANT que le mandat de CCTT en transport avancé a été renouvelé le 2 mars 2021 pour une période de cinq (5) ans, se terminant le 30 juin 2025;

CONSIDÉRANT que la mission du Collège consiste à être résolument engagé dans les Laurentides et centré sur la formation des jeunes et des adultes, à s'affirmer comme établissement d'enseignement supérieur et, par ses activités d'enseignement et de recherche, en partenariat avec son milieu, à contribuer de façon significative au développement de la société et des personnes qui la composent;

CONSIDÉRANT que la mission de l'IVI consiste à faire de la recherche appliquée, de concevoir et d'intégrer des technologies novatrices appliquées aux véhicules dans le but d'aider les entreprises et organisations à innover, tout en visant des retombées économiques et sociales positives;

CONSIDÉRANT que l'IVI est un centre de recherche appliquée et qu'il est le mandataire chargé de gérer le CCTT en transport avancé du Collège reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur, en offrant des services de recherche et développement, d'aide technique, d'aide aux petites et moyennes entreprises (PME), de diffusion d'information et de veille technologique à toute entreprise ou organisation liée au domaine du transport avancé;

CONSIDÉRANT que l'IVI gèrera, à titre de mandataire, les activités du CCTT en transport avancé du Collège et qu'il est membre du réseau des CCTT Synchronex et qu'il est reconnu comme un « Centre d'accès à la technologie » à l'échelle canadienne par Tech-Acces Canada;

CONSIDÉRANT que l'IVI est un organisme à but non lucratif indépendant et dirigé par un conseil d'administration formé majoritairement de représentants d'entreprises du secteur des transports;

CONSIDÉRANT que les parties désirent poursuivre l'entente de gestion, en prenant en considération l'évolution des modalités de financement et du volume d'activités du CCTT, ce qui requiert une révision de la convention initiale de gestion du CCTT, signée le 27 mars 2015.

Mme Caroline Boyer, appuyée par Mme Nathalie Honoré, propose :

> « d'adopter la convention de gestion du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT) en transport avancé, confiant ainsi la gestion à l'Institut du véhicule innovant (IVI), telle qu'elle a été présentée par la Direction générale et par le Secrétariat général. »

CA 22 (2022-2023)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.17 Informations et divers

Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier : aucune information à donner pour ce mois-ci.

Vitrine technologique : Connexion Laurentides présente, le 24 novembre prochain, de 9 h à 11 h, au Quartier général de l'audace, une séance d'information portant sur un logiciel de réalité augmentée développé par DeepSight, visant les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre.

03.18 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Mme Mirelle Beaudet, appuyée par Mme Patricia Tremblay, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 20 h 29.

Carmen-Gloria Sanchez
Vice-présidente

Diane Bournival
Secrétaire